

## Les insectes : élevage et usages

**CODE STAGE : NSVAL0030**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de la formation :**

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

**Durée :**

2 jours

**Lieu :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Public cible :**

Agents des services déconcentrés chargés de l'alimentation animale (DGAL et DGCCRF), des sous-produits animaux, des ICPE et de la faune sauvage captive.

**Taille du public :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Intervenants / Formateurs (ou Référénts techniques) :**

- Référente nationale DGAL SPAN
- Référente nationale DGAL Alimentation animale
- DGCCRF
- MTECT
- Cosir DGAL

**Responsables pédagogiques :**

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

**Modalités d'inscription :**

Téléinscription via « Mon Self Mobile »

**Accessibilité :**

Consulter l'ENSV-FVI

### CONTEXTE

La filière insectes continue son développement. Des activités et projets existent pour des usages dans la chaîne alimentaire et dans d'autres filières, y compris à l'importation d'animaux vivants, de leurs produits et des aliments qui leur sont destinés. Les autorités locales ou nationales sont régulièrement sollicitées sur le sujet par les professionnels et porteurs de projet.

Or, la détention d'insectes et leur usage sont couverts par diverses réglementations gérées par différents services. Afin de répondre au mieux aux demandes des opérateurs, il est important d'apporter des éléments sur les exigences réglementaires applicables aux insectes.

### LA FORMATION

**Objectif général :**

Connaître les différentes réglementations applicables à la détention et l'utilisation des insectes, que ce soit dans le chaîne alimentaire ou pour des usages autres.

**Objectifs pédagogiques :**

- Identifier les activités relatives aux insectes ;
- Identifier les réglementations applicables à ces activités ;
- Identifier les contrôles officiels à réaliser dans la filière insectes ;
- Savoir renseigner les bases de données nationales.

**Contenu :**

- La réglementation applicable ;
- Les bases de données nationales ;
- Les outils de contrôles officiels.

**Méthodes pédagogiques :**

Exposés

**Prérequis**

Connaissance initiale de la réglementation et des notes de service relatives à l'alimentation animale, aux sous-produits animaux, aux ICPE et à la FSC.